



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 avril 2016

- Membres afférents au Conseil Municipal : **15**
- Excusés : Denis PERIN (pouvoir à Michel GILES), S. BEDOUIN, J.-M. MURER, F. VILLIEN
- Secrétaire de séance : Nathalie CORTES
- En exercice : **15**
- Présents : **11**
- Président de séance : Michel. GILES, Maire

La séance est ouverte à 18 h 30.

Le Maire propose d'ajouter la question des prestations sociales des employés municipaux à l'ordre du jour. Mention approuvée à l'unanimité

Approbation du procès verbal du conseil municipal précédent :

Le procès verbal du conseil municipal du 24 mars 2016 est lu et approuvé à l'unanimité.

1 - INTERCOMMUNALITE, URBANISME, PERSONNEL ET AFFAIRES GENERALES :

1.1 Intercommunalité (CCVD) :

- Compte rendu de la réunion du bureau de la CCVD du 05/04/16
- M. le maire s'est opposé à la suppression de l'aide aux communes qui font appel au CAUE.
- La candidature de Denis Perrin en tant que représentant de la commune au conseil communautaire a été approuvée
- Délibération : Transfert du Multi-accueil familial de Livron à la CCVD. Suite au transfert de la compétence petite enfance des communes vers l'intercommunalité, la CLETS a été chargée d'évaluer le coût du transfert qui s'élève à 285 376€.
- ↳ **Le conseil délibère et approuve à la majorité (4 abstentions).**
- Délibération : Convention avec la CCVD pour la constitution d'un groupement de commandes de papier et papèterie.
- ↳ **Le conseil délibère et approuve à l'unanimité.**
- Chantiers jeunes : La CCVD propose la mise en place de chantiers jeunes dans les communes de son territoire et les communes doivent se manifester avant le 15 mai 2016.

1.2 – Urbanisme

▪ **Demandes d'urbanisme, DIA**

DIA : Terrain Vinay, pas de préemption

Droit de préemption SAFER terrain Noyer : Le conseil municipal décide de ne pas user de son droit de préemption.

Deux demandes de permis d'aménager sur la commune actuellement en cours d'études Rue de la Grange et Quartier la Chèvre. La question se pose de l'absorption de ces nouvelles constructions en l'état actuel des réseaux.

▪ **Modification Simplifiée du POS :**

Les documents ont été transmis à la DDT et à la CCVD pour avis, avant le lancement de la procédure. A ce propos, une rencontre avec les représentants du pôle économie de la CCVD est prévue le 25 mai 2016 à 10h.

▪ **PLU**

Compte-rendu de la réunion du 25 avril 2016 concernant le zonage. Des précisions ont été demandées aux services compétents au sujet du futur emplacement de la STEP lorsqu'un nouvel équipement sera nécessaire.

Une rencontre avec les acteurs économiques est prévue le 21 mai 016 à 9h.

Une rencontre avec les exploitants agricoles est prévue le 21 mai 016 à 11h.

1.3 –Personnel :

▪ **Action sociale**

Présentation d'un tableau comparatif des prix et des prestations proposées par le CNAS et PLURALYS. A la lecture de ces documents, le conseil municipal porte son choix sur l'offre de PLURALYS. Les documents seront transmis au CDG 26 pour avis du comité technique.

- **Projet de délibération pour l'élaboration des documents obligatoires :**

Le Document Unique, le Règlement du Travail en Santé Sécurité et Conditions de Travail, le Règlement Intérieur, le Protocole ARTTLe Document Unique est un pas en avant en matière d'hygiène et de sécurité et fait suite à une évaluation par le CDG qui mettait en avant un certain nombre de points sensibles. Un calendrier a été mis en place afin d'être en adéquation avec le programme du CDG.

Ces documents ont été transmis pour avis avant la délibération.

- Point sur la mise à disposition d'Emma Cellier au profit de l'Amicale Laïque suite à l'arrêt maladie du cuisinier :

Suite à la rencontre de Xavier Du Garreau avec la présidente de l'Amicale Laïque, il a été convenu que l'Amicale Laïque établisse un CDD de remplacement dans les plus brefs délais. En effet, la mise à disposition augmente fictivement la masse salariale de la commune.

1.4 –Administration générale :

- Préparation de la visite des conseillers départementaux le mercredi 4 mai 2016

Liste des projets qui seront présentés :

Adhésion à Drôme Provençale

Question de la déviation, de la traversée du village, aménagement de l'aire de la Tranchée

Ateliers municipaux

Aménagements du Chastelas

Panneau lumineux

Appartements au-dessus de l'école

Projet Mairie, préfabriqués, parc, city parc, parking, jeux enfants.

Chauffage Salle des Fêtes

- Demande d'installation d'une friterie ambulante

La friterie est autorisée à s'installer place Chantecaille les mercredis de 18 à 22h.

Réflexion autour d'un lieu de regroupement des vendeurs ambulants (Champs de mars, Chantecaille, la poste...) avec consultation des restaurateurs du village. Irène Maurin se charge de cette étude.

- Le conseil municipal du mois de juin est déplacé au jeudi 30 juin 2016 à 18h et sera suivi d'un repas avec les employés municipaux offert par les adjoints, le conseiller délégué et le maire.
- Tirage au sort des jurés d'Assises le samedi 28 mai 2016 à Grâne : Irène Maurin représentera la commune.

2- JEUNESSE, VIE SCOLAIRE, SOLIDARITE ET CADRE DE VIE :

2.1–Jeunesse :

Stand éco-gobelets du Conseil Municipal des Jeunes pour la foire aux fleurs : Succès mitigé par méconnaissance du fonctionnement de la consigne. Plus de communication à prévoir pour les futurs évènements.

Le Conseil des Jeunes tient à remercier l'entreprise FREVAL qui a offert la sérigraphie des gobelets et le CCAS pour l'achat des gobelets.

2.2–Vie scolaire/périscolaire

Assemblée générale de l'Amicale laïque : A noter le retour à l'équilibre financier de la cantine.

Réparation de la chambre froide de la cuisine en cours (devis 1 000€)

La subvention de la coopérative scolaire sera augmentée à la rentrée prochaine. Suite à la mise en application des nouveaux programmes, l'école doit acquérir de nouveaux manuels.

Réunion publique à Roynac le vendredi 20 mai 2016 de présentation du projet de la nouvelle école : Irène MAURIN représentera la commune.

2.3–Solidarité :

Proposition d'affichage en mairie d'une liste des logements locatifs existants sur la commune. Un article paraîtra dans le prochain Puy-Saint-Martinois. (4 demandes de logements locatifs depuis le début de l'année)

2.4–CCAS :

Un courrier a été transmis au CIAS en réponse à sa proposition d'aide. La composition actuelle du CCAS lui permet d'intervenir directement auprès des demandeurs. Toutefois, si le besoin se présentait, nous ferons appel à ses services.

Poursuite de la réflexion à propos des aides et droits des personnes fragiles. Le CCAS tiendra un stand lors du forum des associations.

3– TRAVAUX, VOIRIE :

3.1–Travaux

- 3 Appartements de l'école : suite à donner à l'étude du CALD (choix du scénario)

Une réflexion sur les types de logement les plus demandés à Puy-Saint-Martin ainsi qu'une étude technique et financière devront être menées au vu des scénarios proposés par le CALD.

- Installation infirmières libérales :

Une demande d'installation d'un cabinet infirmier est arrivée en mairie. Le conseil municipal décide de louer la salle voutée située au-dessous de la terrasse de la mairie dans laquelle un point d'eau sera installé.

↳ **Le conseil délibère et approuve à l'unanimité cette mise en location, fixe le loyer mensuel à 250 € charges comprises, et autorise le maire à signer tout document à cet effet.**

▪ Chantecaille :

Le mobilier de la poste a été livré et le mobilier de la mairie, AAR, SI et Médiathèque a été commandé. Une réflexion sur un règlement intérieur et sur les horaires d'ouverture a été engagée. L'ouverture au public est prévue le 20 juin 2016 ; le déménagement prévu entre le 13 et le 17 juin 2016. Une inauguration officielle aura lieu en septembre.

3.2-Voirie

▪ Aménagement du programme (travaux chemin des ours)

Le programme prévu chemin des ours en 2016 sera reporté en 2017 car des travaux vont avoir lieu dans la dernière maison en septembre 2016.

3.3-Cadre de vie :

Retour sur la journée citoyenne du 9 avril 2016, et préparation de celle du 28 mai 2016 : Satisfait dans l'ensemble. Une trentaine d'habitants ont participé à cette opération

Réunion de préparation de celle du 28 mai prévu le 30 avril 2016 à 10h. Samuel BEDOUIN en assurera le pilotage technique, Xavier DU GARREAU la communication, Nadine NOEL la gestion administrative.

4- VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, TOURISME ET COMMUNICATION :

4.1-Vie Associative :

- Réunion avec les associations le vendredi 20 mai 2016 à 18h à la salle des fêtes.
- Le Comité des fêtes s'est doté d'un nouveau bureau. Une réunion est prévue le 28/04/2016 pour l'organisation des festivités du 14 juillet et de la vogue.
- L'association « Chats'l'heureusement votres » organise son assemblée générale le 29 avril à 18h30. Le maire invite l'ensemble des puy-saint-martinois à soutenir cette association qui effectue un travail important pour la régulation des chats.
- Lors de l'Assemblée Générale des anciens combattants à Roynac le 24/04/2016, la fusion des sections de Roynac et Puy-Saint-Martin a été envisagée.
- L'ACCA tiendra son assemblée générale le 7 mai à 9h30.

4.2-Culture :

Organisation de la fête de la musique le samedi 18 juin 2016. Au programme, de 16 à 17h représentation de l'école de musique, de 17h30 à 19h30 Chœur Odyssée à l'église et soirée musicale au Kiosque avec Clock Work, Mme Groeneweg, etc...

En prévision pour 2017, réalisation d'un festival de violoncelle « sur les pas d'Adèle ».

4.3-Tourisme :

Suite au transfert de la compétence tourisme à la CCVD le 1^{er} janvier 2016, une réflexion est menée dans le cadre de la création d'un office de tourisme communautaire.

4.5-Communication :

La sortie du prochain Puy-Saint-Martinois est prévue début juillet, la date limite de dépôt des articles est fixée au 30 mai 2016. Les habitants ainsi que les associations sont priés de transmettre des photos ainsi que les informations concernant la liste des manifestations.

Dénomination des lieux et salles municipaux : une réflexion est à mener autour de noms qui pourraient être en lien avec la Drôme Provençale

5 – QUESTIONS DIVERSES :

Projet d'installation d'une borne de rechargement des véhicules électriques : en attente. Denis Perrin est chargé de relancer Vincent Prioul de la CCVD.

Anthony CELERIEN, en tant que représentant de quartier, rapporte des réclamations à propos de l'utilisation le dimanche des tondeuses et de feux domestiques. Un courrier de la mairie sera envoyé rappelant qu'il est interdit de tondre le dimanche et que les feux sont interdits toute l'année sur le territoire de la commune.

Question de Gérard Noël au sujet de l'ouverture d'une antenne de la mairie quartier Chantecaille. Quelles sont les formalités qui seront possibles dans cette antenne ? Un travail est en cours avec le secrétariat de mairie, et des précisions seront apportées.

Le Président du SI signale les difficultés rencontrées lors de l'emploi des éco-gobelets : comment justifier leur utilisation ? Rappel de la loi et du fonctionnement. Pensez à une meilleure information des personnes à la buvette.

La séance est levée à 20 h 30.

Prochain conseil municipal, le jeudi 26 mai 2016 à 18h30